

© JM France

ProPulse

Journées de repérages artistiques

APPEL À CANDIDATURES
TOURNÉES 2028-2029

JM FRANCE International

Grandir en musique

LES JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE (JM FRANCE)

UNE AVENTURE UNIQUE EN FAVEUR DE L'ACCÈS À LA MUSIQUE DES ENFANTS ET DES JEUNES PRIORITAIREMENT ISSUS DE TERRITOIRES ÉLOIGNÉS OU MOINS FAVORISÉS



150
artistes professionnel·les en tournée



1 000
bénévoles partout en France



265 674
enfants et jeunes bénéficiaires



Près de
2 000
ateliers et spectacles chaque année

NOTRE CONVICTION

La musique est indispensable au développement de chaque individu, essentielle au bien-être de tous, primordiale pour la construction d'une société harmonieuse.

NOTRE MISSION

Offrir au plus grand nombre d'enfants et de jeunes une expérience musicale forte et de qualité.

NOTRE OBJECTIF

Les initier et les sensibiliser à toutes les musiques (actuelles, classiques, du monde) pour les aider à grandir en citoyens.

NOTRE RÉSEAU

Près de 400 salles et plus d'une cinquantaine de partenaires associés (ministères, collectivités, scènes labellisées, opérateurs culturels et associations...), en lien étroit avec les établissements scolaires et les écoles de musique.

CRITÈRES DE SÉLECTION

⚠ À RESPECTER IMPÉRATIVEMENT, SANS QUOI VOTRE CANDIDATURE NE SERA PAS ÉTUDIÉE.

ÊTRE MUSICIEN·NE PROFESSIONNEL·LE AYANT OBLIGATOIREMENT SON DOMICILE OU LE SIÈGE DE SA COMPAGNIE DANS LA RÉGION OÙ LA JOURNÉE PROPULSE EST PROGRAMMÉE

En 2027 : **Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire**. Les journées Propulse sont organisées en biennale régionale sauf en Île-de-France où Propulse a lieu tous les ans.

UNE FORMATION DE 1 À 4 PERSONNES MAXIMUM EN TOURNÉE

(régie comprise le cas échéant).

Chaque année, la programmation composée d'une trentaine de spectacles est renouvelée de moitié. La très grande majorité des spectacles tournent sans régisseur avec une part plus importante de duos (une vingtaine), un peu moins de trios (une dizaine) et 2 à 3 quatuors maximum.

PRÉSENTER UN PROJET DÉJÀ EXISTANT OU EN COURS DE CRÉATION PENSÉ POUR DES SCÈNES DÉDIÉES AU SPECTACLE VIVANT

Les concerts ne sont pas organisés dans les écoles.

> Une attention particulière sera portée aux artistes émergents (dans le cadre du dispositif **ÉCLAT** mené avec le soutien de la Sacem et le ministère de la Culture, voir page 6).
> La musique vivante (donc jouée sur scène), même associée à d'autres expressions artistiques, doit occuper le cœur de la proposition. Elle est le point de départ du projet et non un complément, tout important qu'il puisse être.
> Les JM France ont pour vocation de ne proposer que des petites formes musicales nouvelles ou en tout cas singulières, emblématiques de la vitalité de la création jeune public à un niveau national voire international (les musiciens sont également attendus sur une maîtrise parfaite et riche de leur instrument).

TECHNIQUE LÉGÈRE

Une priorité sera donnée aux spectacles ne nécessitant pas de régisseur de tournée et dont le montage technique peut se faire en 2h après pré-implantation lumière. Les salles du réseau JM France disposent d'un ou plusieurs régisseurs d'accueil.

JAUGES ET DURÉE IMPÉRATIVES

> Maternelle : version de 35 min maximum / 200 spectateurs
> Élémentaire, collège et lycée : version de 50 min maximum / 350 spectateurs

Les spectacles s'adressant exclusivement aux collèges et lycées ne seront pas retenus compte tenu du nombre de demandes encore très limité pour des tournées de spectacles adressés à cette tranche d'âge.

ÊTRE IMPÉRATIVEMENT DISPONIBLE SUR LA JOURNÉE PROPULSE

(voire la veille pour les balances)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

EN LIGNE VIA LE FORMULAIRE CORRESPONDANT (VOIR PAGE 5)

Dossier exclusivement dématérialisé demandé complet, sans quoi votre candidature ne sera pas étudiée. En cas de problème avec le transfert des fichiers, nous l'envoyer à l'adresse email artistique@jmfrance.org (en précisant la région d'attache dans l'objet du message ainsi que le titre du spectacle) avec :

- le dossier de présentation du spectacle ou du projet de création
- la biographie des artistes
- une fiche technique dans le cas d'un spectacle existant
- tout autre document jugé utile pour défendre votre projet.

Pour répondre à toute question concernant ProPulse, une réunion d'information est organisée en visioconférence **le mercredi 4 novembre de 11h à 13h**. Sur inscription.

ÉTAPES DE SÉLECTION

PARUTION DE L'APPEL À CANDIDATURES NATIONAL

avec une même date limite de candidature pour toutes les régions, **du 19 octobre au 14 décembre 2026**

RÉCEPTION ET INSTRUCTION DES DOSSIERS

ÉTUDE DES PROPOSITIONS

par un comité de pré-sélection régional et choix des équipes artistiques sélectionnées pour les journées ProPulse **en janvier-février 2027**

JOURNÉES PROPULSE

de mars à mai 2027, en présence de la direction artistique des JM France, des bénévoles, des partenaires et des opérateurs culturels de la région



Dans la mesure du possible, **des enfants sont invités à ces journées** afin qu'ils puissent exprimer leur avis et leurs impressions sur les propositions artistiques.

ARBITRAGES DÉFINITIFS DE LA DIRECTION ARTISTIQUE

en juin 2027 pour le choix des projets entrant dans la programmation 2028-2029 une fois que toutes les journées ProPulse auront eu lieu (la programmation devant répondre à divers équilibres au niveau national en terme de format, d'esthétique...)

CALENDRIER

NOUVELLE-AQUITAINE	Lundi 5 et mardi 6 avril 2027 Auditorium Sophie Dessus, Uzerche
CENTRE-VAL DE LOIRE	Jeudi 8 avril 2027 Théâtre Beaumarchais, Amboise
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Jeudi 18 et vendredi 19 mars 2027 La Cité de la Musique, Romans-sur-Isère
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	Mardi 16 mars 2027 Le Skenet'eau, Monéteau
HAUTS-DE-FRANCE	Mardi 9 mars 2027 Théâtre Charcot, Marcq-en-Barœul
ÎLE-DE-FRANCE	Mardi 9 et mercredi 10 mars 2027 Paris
PAYS DE LA LOIRE	*Date et lieu de la journée disponibles ultérieurement*

WWW.JMFRANCE.ORG


© Thierry Guillaume



© Thierry Guillaume

ÉCLAT

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES ARTISTES ÉMERGENTS

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

sacem

En 2026, les JM France déploient ÉCLAT, un programme inédit dédié à la structuration et à la professionnalisation des artistes émergents. Ce dispositif vise à **accompagner celles et ceux qui débutent leur carrière musicale ou qui s'adressent pour la première fois au jeune public**. Cet appui contribue à renforcer la présence et la reconnaissance des nouveaux talents dans l'écosystème musical jeune public. Parmi les artistes sélectionnés en 2027, certains bénéficieront spécifiquement du dispositif ÉCLAT.

La Sacem, fidèle dans son engagement pour la création et la diversité musicale, soutient les JM France à travers ce dispositif afin d'offrir **un accompagnement complet et personnalisé** :

> artistique
> technique
> administratif
> financier
> professionnel.

Avec le dispositif ÉCLAT, les JM France confirment leur ambition : **soutenir la création et les artistes émergents partout en France**. En 2026, parmi plus de 250 candidatures reçues, huit projets aux esthétiques musicales variées ont été sélectionnés comme lauréats du dispositif ÉCLAT. Chaque groupe bénéficiera d'un accompagnement sur mesure avec une aide pouvant se décliner sous différentes formes :

> soutien à la structuration
> mise en réseau
> formation sur des sujets administratifs, techniques ou budgétaires
> soutien à la diffusion sur l'ensemble du territoire
> ressources artistiques et financières pour l'écriture et la mise en scène
> recherche de lieux de résidence
> rémunération des artistes sur les temps de résidences
> sensibilisation aux enjeux concernant le jeune public (droits culturels, infantisme…)
> …